

en ligne en ligne

BIFAO 86 (1987), p. 203-226

Christian Leblanc

Henout-Taouy et la tombe No 73 de la Vallée des Reines [avec 10 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

HENOUT-TAOUY ET LA TOMBE N° 73 DE LA VALLÉE DES REINES

Christian LEBLANC Chargé de Recherche au C.N.R.S.

Fille de Ramsès II et de Nofretari, la princesse Henout-taouy (1) n'est pas inconnue des annales royales. On sait, par exemple, que son nom est attesté à plusieurs reprises dans les longues processions des filles du grand roi, ornant les parois des temples de Nubie. Sa tombe, en revanche, était demeurée introuvable jusqu'à ces dernières années. C'est en mars 1984, au cours de recherches effectuées dans le Vallée des Reines (2) que nous devions identifier, la sépulture de cette princesse au sujet de laquelle, il nous paraissait, dès lors, important de rassembler toute la documentation existante, et de vérifier l'ensemble des sources y faisant allusion. Tels sont les buts de la présente étude.

I. – REPRÉSENTATIONS ET MENTIONS CONNUES DE LA PRINCESSE HENOUT-TAOUY.

A. LES ATTESTATIONS SÛRES.

ABOU SIMBEL : GRAND TEMPLE DE RAMSÈS II (Pl. XVI, A)

Occupant la septième place dans la procession des filles de Ramsès II, localisée sur le mur est (moitié nord, registre inférieur) de la salle-cour, Henout-taouy — qui figure entre Isis-nofret et Ourenro, — est évoquée dans la même attitude et avec les mêmes attributs que les autres princesses représentées. Debout, avançant légèrement la jambe gauche, elle est vêtue d'une longue robe serrée à la taille et évasée dans le bas. Sur le côté du visage, prend place une tresse épaisse qui tombe derrière l'épaule, tandis qu'un simple mortier repose sur la tête. D'une main, la princesse serre le sistre hathorique, de l'autre, en retrait, elle esquisse un geste de respect.

nécropole, cf. Ch. Leblanc et F. Hassanein, « La Vallée des Reines. Des tombes royales enfin identifiées », *Archéologia*, n° 205, septembre 1985, p. 24-31 et, à propos de la tombe de Ḥenout-taouy, p. 29-31.

⁽¹⁾ GLR III, p. 107; KRI, II, 918-20.

⁽²⁾ Mission archéologique franco-égyptienne (Unité Associée n° 1064 au CNRS et CEDAE) qui s'est déroulée du 19 mars au 19 avril 1984. Sur les récentes découvertes effectuées dans cette

Texte: 中华军是当人

« La Fille du Roi, engendrée par lui, son aimée, Henout-taouy ».

ABOU SIMBEL: PETIT TEMPLE DE NOFRETARI (Pl. XVII, A-B).

C'est en façade du petit temple d'Abou Simbel que nous retrouvons Ḥenout-taouy, aux côtés, cette fois, de sa mère Nofretari et de sa sœur aînée Meryt-Amon. La princesse y est représentée, en haut relief, à deux reprises : d'une part à la gauche du colosse A. 10 (1) de sa mère (moitié ouest de la façade), d'autre part à la droite du colosse A. 31 de Nofretari (moitié est de la façade). Une description ayant été déjà donnée, nous ne reviendrons pas ici sur le costume et les attributs (2). Nous rappellerons simplement les textes gravés à proximité de chacune des statues A. 11 et A. 34 de cette princesse, lui conférant son identité.

Textes: A. 11 \(\daggeredge \) \(\lambda \

DERR: HEMI-SPÉOS DE RAMSÈS II (Pl. XVIII, A).

A Derr, la procession des filles de Ramsès II se trouve localisée sur le soubassement du mur est (côté sud) de la première salle à piliers. Si l'on en croit Champollion qui restitua le nom de la princesse évoquée en tête du cortège, il faudrait admettre que Ḥenout-taouy fut représentée deux fois sur cette paroi, ce que nous pensons peu probable (4). En revanche, et comme dans le grand temple d'Abou Simbel, elle figure bien en septième position, toujours entre Isis-nofret qui la précède et Ourenro qui la suit. Se présentant exactement

était déjà morte. A ce propos, cf. Desroches Noblecourt et Kuentz, o.c., I, p. 23, et n. 120.

(4) Ch. ND, I, p. 89-90: A Champollion, Gauthier en avait déduit que deux filles de Ramsès II avaient du porter le même nom de Henout-taouy: cf. GLR III, p. 421, 438. Lorsque Blackman entreprit les relevés du temple de Derr, il ne signala pourtant aucune trace de nom pour la princesse évoquée en tête du cortège.

⁽¹⁾ Référence aux plans-clés établis par le CEDAE.

⁽²⁾ Cf. Desroches Noblecourt et Kuentz, Le petit temple d'Abou-Simbel, I, p. 22-3, 25.

⁽³⁾ La mention de m³-lprw semble avoir été omise ici par le lapicide, car la place ne manquait pas pour graver le qualificatif. Dans le cas des statues d'Abou-Simbel, il faut aussi ajouter que le sens de « justifiée » doit être nuancé : il ne sous-entend pas obligatoirement que la princesse

OUADI ES-SEBOU'A: TEMPLE DE RAMSÈS II (Pl. XVI, B).

B. LES ATTESTATIONS MOINS SÛRES OU ERRONÉES.

ABYDOS: TEMPLE DE SETHI I^{et} ACHEVÉ PAR RAMSÈS II (Pl. XVIII, B).

Relevées successivement par Mariette (6) et Lefebvre (7), les processions des enfants de Ramsès II qui sont attestées en Abydos, couvrent plusieurs parois des deux cours du temple de Sethi I et : le cortège représenté dans la cour [B] ne constituant cependant qu'une

- (1) Ch. ND I, p. 89, avec variante dans le nom de ; LD, 184 a; Blackman, The Temple of Derr, p. 16-7, et pl. 12; KRI II, 917.
- (2) Cf. Gauthier, *Le temple de Ouadi es-Sebouâ* I, p. 79-80, et II, pl. 27 B; K RI II, 920.
- (3) Si la princesse Nebet-nehet n'apparaît dans aucune autre procession, en revanche, Touy est signalée à deux autres reprises : d'une part, dans le cortège des filles de Ramsès II évoqué en Abydos, d'autre part, dans celui de la première cour du temple de Louqsor, où elle est mentionnée sous le nom de *Mout-Touy*. Cf. KRI II, 919.
- (4) Gauthier, o.c. I, p. 80. Dans le relevé des textes qu'il assura en 1963, avant le démontage du temple, Černý avait ajouté un cadrat après le nom de la princesse. Peut-être, faut-il y voir l'emplacement d'un déterminatif en lacune.
- (5) Sur le soubassement de la paroi sud, la princesse placée en tête de la procession, portait un nom commençant par \$\frac{1}{2}\textsupers\te
- (6) Cf. Mariette, Abydos I, pl. 4. Voir aussi p. 11 (paragraphe XIII, second tableau, n° 20).
 - (7) Cf. Lefebvre, ASAE 13, 198-203.

réplique plus ou moins conforme de celui évoqué dans la cour [A] (1). Bien que Henouttaouy doive être mentionnée dans ces listes, les noms, souvent trop partiellement conservés, rendent sa position difficile à déterminer. Lefebvre, il est vrai, avait voulu la reconnaître au dix-huitième rang dans la cour [A], en restituant le complément disparu d'un nom de princesse qui commençait par []. Pourtant, si l'on observe que dans la cour [B], à cette même position, se trouve une fille dont l'identité, malheureusement incomplète, se termine par vraisemblable que Henout-taouy ait occupé la place qui lui fut assignée par Lefebvre (2). Plus logique, en revanche, aurait été de la voir figurer parmi les princesses du début de chaque procession, comme c'est précisément le cas dans les sanctuaires nubiens où elle apparaît. En Abydos, Ourenro et Isis-nofret détiennent, dans les deux cours, des places similaires à celles qui sont les leurs dans les temples d'Abou Simbel et de Derr : la première étant placée en sixième position, la seconde en huitième position. Henout-taouy pour sa part, n'est pas représentée à son rang habituel, ayant été supplantée ici par Nofretari. Reste à savoir alors, qui pouvait bien être la neuvième princesse du cortège évoqué dans la cour [A], et dont l'identité est perdue. En fait, si l'on considère qu'à cette même position, dans la cour [B], subsiste un nom partiel qui s'achève par , rien ne vient s'opposer à rétablir justement celui de 🏌 📆 🐧 Hnwt-t3wy (3). Bien qu'il ne puisse s'agir que d'une hypothèse, celle-ci nous semble, en tout cas, plus défendable que la restitution proposée par Lefebvre, en raison du fait que, par sa naissance au début du règne, Henout-taouy ne pouvait être mentionnée chronologiquement dans les listes que parmi les premiers enfants engendrés par Ramsès II.

STATUETTE ATTRIBUÉE À HENOUT-TAOUY, FILLE DE RAMSÈS II

Dans ses *Denkmäler*, Lepsius avait répertorié une statuette funéraire que lui avait remise Clot-Bey à titre de don ⁽⁴⁾. En bois et recouverte d'un vernis noir, cette figurine

(3) Voir aussi KRI II, 918. Par rapport aux listes d'Abou-Simbel et de Derr, ce petit décalage qui apparaît en Abydos, ne serait toutefois pas le premier, puisque, dans le temple de Ouadi es-Sebou'a, on a vu que Ḥenout-taouy était placée au 6° rang. C'est peut-être aussi ce même 6° rang qu'elle occupait dans le temple de Louqsor (mur ouest de la première cour) si l'on s'en tient au fait que Nofretari se situe en 7° position, Isisnofret en 8° position, et Ourenro en 9° position.

(4) Cf. LD, Text I, p. 11.

⁽¹⁾ Cf. Lefebvre, o.c., 199-203; KRI II, 918-19.

⁽²⁾ Dès lors, il faudrait admettre, comme le suggère Kitchen, que la princesse occupant la dix-huitième position, était Ḥenout-merout (cf. KRIII, 918). H. Sourouzian, de son côté, n'écarte pas l'hypothèse qu'à ce rang, l'on puisse plutôt placer Ḥenout-mi-Rê^c (cf. ASAE 69, 368). En acceptant cette seconde proposition, nous serions alors obligés d'admettre que les deux listes d'Abydos présentent, entre elles, quelques variantes.

dont on ne connaît pas la provenance, se trouve aujourd'hui au Musée de Berlin où elle est enregistrée sous le n° 860 (1). Dans l'inscription portée sur le torse, Lepsius avait lu un nom incomplet (2) qu'il pensait être, cependant, celui de Ḥenout-taouy, fille de Ramsès II, ajoutant que si le début du texte manquait, il devait être le suivant : 1 * (2) * (3) * (4) * (4) * (4) * (5) * (4) * (5) * (5) * (6)

Si ce n'est pas le nom qui pose ici le plus grand problème, — il nous semble effectivement difficile, en fonction de la présentation du cadrat, de voir un signe autre que celui restitué par Lepsius et Gauthier —, en revanche, le titre supposé par Lepsius et qui aurait pu le précéder, nous paraît beaucoup moins compatible avec ce que nous savons des titulatures des princesses ramessides. Il est certain, qu'au cours de leur existence, nombre d'entre elles furent élevées au rang d'« Epouse du Roi » ou de « Grande Epouse du Roi », mais aucune trace n'apparaît dans les annales pouvant laisser croire que les filles de Ramsès II avaient assuré, outre leur charge royale, la fonction de « Divine Adoratrice d'Amon » (h). De surcroît, dans les documents qui font allusion à Henout-taouy, il n'en est jamais question, celle-ci n'ayant porté, jusqu'à sa mort, que le titre unique de s3-t nswt (5). En conséquence, si la statuette de Berlin doit être attribuée à cette princesse, la seule épithète possible et restituable, avant son nom, n'aurait pu être que celle de « Fille du Roi ».

Contrairement à cette hypothèse, et en supposant comme l'a fait Lepsius, que \not Henouttaouy soit vraiment $dw^3t-n\underline{t}r$, il faudrait alors se reporter à la Troisième Période Intermédiaire, époque durant laquelle plusieurs personnages du même nom sont bien connus

⁽¹⁾ A propos de cette statuette, nous avions écrit au musée de Berlin, afin d'obtenir quelques détails supplémentaires. Les recherches entreprises cependant par le Conservateur, ne semblent pas avoir abouti, nous restreignant ainsi aux seules indications de Lepsius.

⁽²⁾ GLR III, p. 107.

⁽³⁾ Cf. supra. n. 1.

⁽⁴⁾ Sur les titulatures de reines, cf. Gitton, BIFAO 78, 389-403. Attesté, il est vrai, dès la

XVIII^e dynastie, le titre de « *Divine Adoratrice d'Amon* » n'apparaît jamais, en revanche, dans les titulatures des filles de Ramsès II. Durant la XX^e dynastie, on sait néanmoins, que certaines princesses ou reines occupèrent cette charge. Voir encore Gitton, *BSFE* 75, 31-46.

⁽⁵⁾ Cf. supra, p. 203-6 (pour toutes les titulatures relevées et concernant cette princesse) et *infra* p. 209-24 (pour les épithètes mentionnées dans la tombe n° 73 de la Vallée des Reines).

pour avoir occupé une telle charge (1). Dans ce dernier cas, cependant, l'attribution de la statuette devrait être rectifiée, et son identification avec Ḥenout-taouy, fille de Ramsès II, considérée comme caduque.

II. – LA TOMBE Nº 73 DE LA VALLÉE DES REINES.

A. BREF HISTORIQUE DES RELEVÉS.

Bien que signalant l'existence de la tombe aujourd'hui enregistrée sous le n° 73, Champollion (2) ne semble pas avoir été à l'origine de sa découverte. En effet, l'absence de commentaire de sa part, sur un éventuel déblaiement de l'accès, laisserait plutôt penser que l'entrée était déjà visible à son époque. Au cours d'une rapide description de l'intérieur du caveau, accompagnée d'un plan schématique (3), Champollion devait noter le style très fin des scènes, tout en ajoutant que, dans son ensemble, la décoration avait sérieusement souffert. C'est en raison de cartouches laissés en blanc (4) qu'il attribua la sépulture à une princesse anonyme.

Lepsius, prospectant à son tour la Vallée des Reines, put constater à juste titre que les peintures de la tombe $^{(5)}$ avaient été recouvertes d'un enduit à une époque tardive, préservant ainsi les couleurs du décor initial. Comme Champollion, il remarqua l'absence de nom dans plusieurs cartouches, ce qui lui fit suggérer que la princesse n'avait jamais été ensevelie dans cette sépulture. Toujours au XIX° siècle, Hay se rendit aussi dans la nécropole, afin d'en établir quelques relevés. Bien que ses notes soient restées à l'état de manuscrit, on sait cependant qu'il visita le caveau n° 73, enrichissant ses observations d'un plan et d'une élévation $^{(6)}$. Schiaparelli, en revanche, n'y fit aucune allusion dans l'important rapport qu'il rédigea en conclusion de ses fouilles menées dans T^3 st nfrw $^{(7)}$.

⁽¹⁾ A ce propos, cf. Kitchen, TIP, p. 47-58.

⁽²⁾ ND I, p. 402-3 (tombe n° 14).

⁽³⁾ Sur ce plan, Champollion indiqua bien les deux piliers de la première chambre, précisant qu'ils étaient à l'état de débris, « couverts jadis de sculptures peintes » : Ch. ND I, p. 402.

⁽h) Si l'on tient compte du fait que le décor de la première chambre était, à son époque, en grande partie recouvert de boue, tout porte à

croire que Champollion n'a vu que les cartouches de l'annexe latérale [E].

⁽⁵⁾ Cf. LD, Text III, p. 227 (tombe n° 3).

 $^{^{(6)}}$ Cf. Hay, British Museum Mss. 29821, 142 v° (tombe n° 6).

⁽⁷⁾ Peut-être le fouilleur de la Vallée des Reines y avait-il fait allusion dans ses notes personnelles, dont nous n'avons, malheureusement, jamais retrouvé la trace.

En dressant l'inventaire des scènes pour la *Topographical Bibliography*, Porter et Moss classèrent la tombe parmi celles de la XX^e dynastie ⁽¹⁾. La considérant également comme anonyme, elles en donnèrent un plan, repris par E. Thomas dans son étude relative aux nécropoles royales de Thèbes ⁽²⁾. Il convient, pour terminer, de signaler qu'en mars-avril 1984, son dégagement fut mis au programme des activités archéologiques conjointes du CNRS (Unité Associée n° 1064) et du CEDAE. Si plusieurs remplois tardifs de la sépulture purent être décelés lors de cette opération ⁽³⁾, il faut ajouter que c'est au cours de ces mêmes recherches que nous devions parvenir à identifier son antique propriétaire.

B. IDENTIFICATION DE LA SÉPULTURE Nº 73.

Pendant que nous établissions le relevé épigraphique de la tombe et que nous préparions l'étude de son décor pictural, plusieurs faits furent rassemblés. Ceux-ci méritent d'être rappelés ici, car ils constituent autant d'arguments favorables à cette identification.

1) LES TITRES ET LES REPRÉSENTATIONS DU PERSONNAGE.

- L'épithète la plus fréquente, attestée au moins une quinzaine de fois sur les parois de la sépulture, est celle de sit nswt. La répétition de ce seul titre dans la plupart des scènes, confirme d'une manière suffisamment claire, que c'est bien pour une « Fille du Roi » que la tombe n° 73 avait été creusée, puis décorée.
- Inscrit sur la paroi ouest de la première salle, un texte endommagé, mais dont les lacunes peuvent être restituées par des parallèles, apporte une précision supplémentaire : en effet, cette princesse n'était pas née d'une épouse secondaire ou d'une concubine, mais issue d'une grande épouse royale (4). Comme nous le verrons un peu plus loin, ce détail a son importance.
- Enfin, beaucoup plus laudative qu'effective semble-t-il, une autre épithète, mentionnée qu'une seule fois, est celle de $nb \cdot t + t + wy$ qui apparaît dans l'inscription prenant place sur le mur ouest de la petite chambre [G].
- Dans la sépulture qui comprend trois salles, la princesse n'a été représentée que dans la première pièce [C]. Presque toujours évoquée dans la même attitude, elle se tient debout,

31.

⁽¹⁾ Cf. PM I², p. 760 (plan) et 767.

⁽²⁾ Voir Thomas, *The Royal Necropolis of Thebes*, p. 209 (tombe répertoriée comme étant celle d'une reine anonyme). Pour le plan, cf. p. 215.

⁽³⁾ Cf. Leblanc et M. Abdel-Hamid, « Le déga-

gement des abords et de la tombe n° 73 de la Vallée des Reines », ASAE 73 (à paraître).

⁽h) Cf. infra p. 218 et, pour des parallèles, n. 2 de la même page.

les mains placées à hauteur du visage et accomplissant un geste d'adoration (1) (cf. Pl. XXI, B). Dans toutes les scènes conservées, on observe également qu'elle porte un costume identique, constitué d'une longue robe blanche plissée, à amples manches. Confectionné dans une fine étoffe dont l'artiste a su rendre avec talent la transparence, ce vêtement est serré à la taille par une ceinture nouée sur le devant et se terminant par deux pans gaufrés qui tombent sur la robe. Parée d'un gorgerin à plusieurs rangs, de bracelets et de boucles d'oreilles en forme d'anneaux, la princesse, — en fait figurée à l'âge adulte —, est aussi coiffée d'une perruque sur laquelle repose la « dépouille de vautour » que surmonte un simple mortier.

2) LES CARTOUCHES ET LEURS PARTICULARITÉS.

Deux types de cartouches sont à signaler dans la tombe n° 73 : ceux qui apparaissent parmi les inscriptions de la salle [C] et qui sont à fond jaune, puis ceux qui figurent dans l'annexe latérale [E] et qui sont à fond blanc.

- Le premier groupe se distingue du second non seulement par la couleur du fond, mais encore par le fait que les cartouches sont modelés dans la *mūna* comme le reste des textes. Deux de ces cartouches, visibles sur la paroi ouest, sont malheureusement très partiels, alors que le troisième, localisé sur le mur sud (moitié est) est mieux préservé. C'est aussi le seul exemplaire de la série dans lequel on peut encore lire le nom de la princesse.
- Contrairement au précédent, le deuxième groupe est caractérisé par des cartouches à fond blanc, que rehaussent simplement l'ovale et la barre indiqués en noir. Peints sur l'enduit et non pas modelés, ces cartouches, au nombre de trois, n'ont jamais été remplis (2). Si le premier, tracé sur la paroi est de l'annexe [E], ne présente pas d'autres particularités que celles énoncées, il convient d'ajouter une remarque pour les deux autres exemplaires, visibles l'un sur la paroi nord de la même salle (cf. Pl. XXV, A), et le second sur le montant intérieur gauche de la porte [D] (cf. Pl. XXIV, B). Dans ces deux derniers cas, en effet, non seulement les cartouches ont été peints, mais également le groupe de mots qui les précèdent (3), alors que les autres signes hiéroglyphiques constituant le début et la fin de ces inscriptions sont au contraire modelés comme le reste des textes de la tombe (4).
- (1) Une seule variante à cette attitude est à signaler : celle qui apparaît dans la scène 4 de la salle [C]. Cf. infra, p. 217 et Pl. XX, B.
- (2) C'est vraisemblablement en fonction de ces cartouches, que Champollion, puis Lepsius, attribuèrent la tombe n° 73 à une princesse «anonyme».
- (3) Cf. infra, p. 220 et p. 222 (scène 2).
- (4) Aucun indice ne permet cependant de supposer qu'il s'agit ici d'ajouts postérieurs à la décoration de la tombe, d'autant que les signes hiéroglyphiques peints ne font que constituer une suite logique et attendue dans ce type de formules.

1986

Enfin, il faut encore souligner qu'à l'origine, tous les cartouches de la tombe n° 73 étaient vides. Ceux de l'annexe [E] le sont demeurés, mais, en revanche, les cartouches à fond jaune de la salle [C] ont été remplis au moment de la mort de la princesse. Son nom, qui n'est lisible aujourd'hui que dans le mieux conservé, avait été ajouté à l'encre noire. La raison pour laquelle ce groupe de cartouches semble avoir été plus particulièrement soigné que l'autre, pourrait s'expliquer par le fait que ce n'est précisément que dans la première salle de la sépulture que la princesse avait été représentée sur les parois.

3) LE NOM DE LA PRINCESSE.

En pénétrant dans la tombe, sur la paroi sud (moitié est) de la salle [C], la première scène visible représente la « Fille du Roi » en adoration devant le Noun personnifié. C'est entre ces deux personnages, que se trouve localisé le cartouche qui nous intéresse. Comme le reste du décor, il avait été oblitéré, à l'époque copte, par une pellicule de boue délicatement prélevée, lors de notre mission, par un restaurateur du Service des Antiquités (1). Les parties les plus altérées étant ainsi nettoyées, la lecture s'en trouva améliorée.

Tracés à l'encre noire, les signes hiéroglyphiques se détachent sur le fond jaune du cartouche. Le fait que le nom ait été inscrit de la sorte confirme, nous l'avons déjà dit, que la sépulture, préparée d'avance, n'avait été personnalisée qu'au dernier moment, lorsque vint à mourir la princesse.

Les deux hiéroglyphes qui prenaient place dans le haut du cartouche sont quasiment détruits, à l'exception cependant de la base du signe de gauche, que nous avons pu restituer par , et à côté duquel il faudrait accepter de voir un . En raison de l'espace disponible — correspondant exactement à un demi cadrat horizontal —, et surtout des hiéroglyphes qui suivent, on voit difficilement de la place, en effet, pour d'autres signes que ceux que nous suggérons. C'est pourquoi, la seule lecture qui puisse, ici, nous paraître possible, est celle de hnwt.

Les deux autres hiéroglyphes disposés sous ceux auxquels nous venons de faire allusion, sont sûrs : il s'agit du duel t'swy, écrit de la manière la plus classique : deux bandes de terre soulignées chacune par trois grains de sable avec, sous la dernière, les deux coins de terre très souvent attestés après ce duel.

(1) Pour ce travail mené avec une grande compétence, nous remercions tout particulièrement le Hagg Ali Ebeid Hussein.

Enfin, et bien que demeurant partiel, le dernier signe que renferme ce cartouche ne peut prêter à confusion. La base et l'amorce du dos d'un personnage assis suffisent à

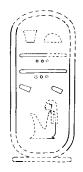


Fig. 1. -- Cartouche au nom de Ḥenout-taouy. Salle [C] de la tombe n° 73 de la Vallée des Reines.

montrer que nous sommes en présence d'un déterminatif : indiscutablement celui d'une femme, qui ne pouvait être, dans le cas présent, que princesse ou reine.

Ainsi rassemblés, tous ces éléments devaient nous orienter vers la lecture du nom de *Ḥenout-taouy* (cf. fig. l et Pl. XXI, A), princesse bien connue des annales royales, comme nous l'avons vu au début de cette étude, pour être la fille de Ramsès II et de la «Grande Epouse du Roi», Nofretari (1).

Venant à l'appui de cette identification, deux remarques méritent d'être encore soulignées.

— En se fondant d'abord sur un critère stylistique, nombre d'indices concordent pour dater la tombe n° 73, de la XIX^e dynastie. Le raffinement dans le traité, la riche palette de l'artiste, révèlent indéniablement

des qualités comparables à celles qui caractérisent si bien le décor pictural des sépultures voisines de Nofretari et de Nebet-taouy.

— D'autre part, l'emplacement topographique de la tombe ne fait que renforcer une hypothèse que nous avions récemment émise (2), et dans laquelle nous suggérions que toutes les sépultures creusées dans la Vallée des Reines et ayant appartenu à la famille de Ramsès II, se trouvaient regroupées dans un secteur déterminé de la nécropole. En effet, c'est dans une même zone qu'ont été, sur le versant nord (= ouest religieux) du *ouadi*, recensées, jusqu'à présent, celles de Touy, mère du roi, de Nofretari, de Nebet-taouy, de Merytamon et de Bent-Anat, auxquelles il convient maintenant d'ajouter la demeure d'éternité de la princesse Ḥenout-taouy (3).

(1) On sait que trois autres filles de Ramsès II ont porté un nom, construit sur le duel t^3wy : Nebet-taouy (fille et grande épouse du roi) dont la tombe (n° 60) se trouve également dans la Vallée des Reines, puis Touya-nebet-taouy (princesse), que mentionne l'ostracon 666 du Louvre (GLR II, p. 112⁵⁶), enfin Our-hekaou-nebet-taouy (princesse), attestée dans la liste [A] du temple d'Abydos (cf. Lefebvre, ASAE 13, 200). Le nom, beaucoup trop long, de ces deux dernières princesses n'aurait

pu toutefois prendre place dans les cartouches de la tombe n° 73.

(2) Cf. Leblanc, ASAE 70, 52-4.

(3) La tombe n° 58 qui est demeurée anonyme, s'intègre très probablement dans ce même ensemble (cf. Leblanc, ASAE 70, 61-2). C'est aussi dans ce secteur de la nécropole, que devraient être un jour retrouvées les sépultures de Henoutmi-Rê' (fille de Ramsès II et grande épouse du roi) et d'Isis-nofret (grande épouse royale).

C. ARCHITECTURE ET DÉCOR DE LA TOMBE DE HENOUT-TAOUY.

De plan très simple et de petites dimensions, la tombe n° 73 correspond tout à fait au type de sépulture que l'on pouvait préparer pour un personnage ayant occupé le rang de « Fille du Roi » (cf. fig. 2). Géographiquement orientée sud-est-nord-ouest, elle n'en possède pas moins une orientation religieuse qu'il nous est possible de restituer en fonction du décor pariétal (1).

C'est par un escalier [A], dont treize marches taillées dans le roc sont encore conservées, et après avoir franchi une porte [B] au linteau remanié à une époque tardive, que l'on pénètre dans la sépulture. Rectangulaire, la première salle [C] comprenait, à l'origine, deux piliers construits qui semblent avoir été ajoutés pour soutenir un plafond s'avérant peu solide (2). Les assises inférieures de ces supports, ainsi que de nombreux fragments de mūna peinte qui en formaient initialement le revêtement, furent retrouvés lors du dégagement de la tombe.

Ayant fait fonction de chambre du sarcophage, la salle [C] commande deux autres pièces beaucoup plus petites, dont l'une, — l'annexe latérale [E] située à main droite, — paraît avoir servi, si l'on s'en tient à son iconographie, de réceptacle à une partie du mobilier funéraire et, plus spécifiquement, aux vases-canopes. Quant à la seconde chambre [G du plan] qui se trouve dans l'axe de l'escalier [A], bien que légèrement déportée vers la gauche, tout porte à croire qu'il faille y reconnaître à travers son décor — condensé en raison des dimensions restreintes de la pièce —, la salle osirienne dans laquelle allait s'accomplir la renaissance de la défunte princesse (3).

(I) Voir fig. 3, *infra*, p. 224. Pour éviter toute confusion, nous rappelons cependant que nous nous sommes toujours référé à l'orientation géographique dans la présente étude, et que c'est en fonction de cette même orientation, que sont décrites les scènes du décor pictural de la tombe (cf. *infra*, p. 215-25).

(2) Les traces de leur encombrement qui sont également visibles sur le plafond, apportent la preuve qu'ils avaient été érigés après la décoration de ce dernier, sans doute en raison de la mauvaise qualité de la veine calcaire et de certains risques d'effondrement. L'ajout de tels piliers construits n'est toutefois pas rare dans les tombes de la Vallée des Reines (autres exemples dans les sépultures n°s 40, 68, 74 et 75).

(3) Toutes les scènes ont été modelées sur fond blanc. Dans le haut, elles sont limitées par l'évocation du ciel, et dans le bas, par une bordure composée de bandes de couleur (alternativement noir-rouge-noir-jaune-noir et blanc). Aucune trace de revêtement n'a été décelée sur le sol, qui présente un même niveau pour les salles [C] et [E]. En revanche, il se trouve surélevé dans la chambre [G]. Le plafond, dont la surface comprend plusieurs irrégularités, a été peint uniformément en bleu, puis recouvert, à l'époque copte, d'un enduit blanc.

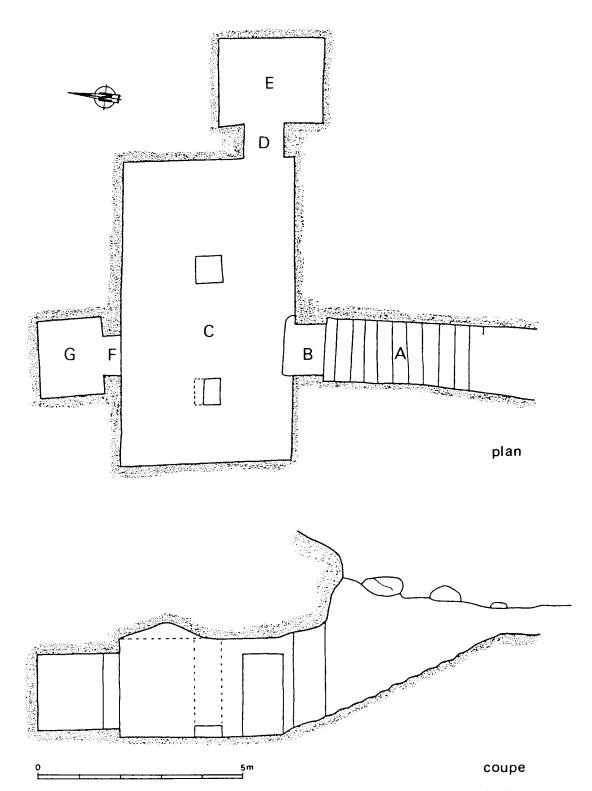


Fig. 2. — Tombe n° 73 de la Vallée des Reines. Plan et coupe longitudinale (G. Lecuyot, D. Escartin — relevé avril 1984).

LE DÉCOR PARIÉTAL DE LA SALLE [C].

Scène 1 — Paroi sud, côté est : Ḥenout-taouy en adoration devant le dieu Noun, une déesse non identifiable et la vache Hathor (Pl. XIX, A-B).

Le Noun personnifié \longrightarrow (chairs rouges, $hb \dot{s} w \cdot t$ au menton avec attache en noir), assis sur un siège à dosseret, serre le sceptre- $w \dot{s} \dot{s}$ d'une main, et le 'nh de l'autre. Coiffé d'une perruque noire agrémentée d'un bandeau, il est vêtu d'un pagne blanc et d'un corselet jaune dont les détails sont rehaussés de rouge. Bracelet jaune à un poignet, et noir à l'autre. Texte partiel sur deux colonnes placées devant lui : $\frac{1}{1}$ \frac

La déesse — (chairs jaunes, perruque noire maintenue par un bandeau rouge noué à l'arrière) qui prend place derrière Noun, n'est plus identifiable (textes perdus) (1). Assise sur un siège identique à celui du dieu, elle lève un bras (bracelet rouge au poignet) vers lui, en signe de respect.

Hathor — sous l'aspect d'une vache de couleur jaune (défigurée), est représentée dans l'attitude de la marche, ses quatre sabots reposant sur une natte (2). Elle porte une menat autour du cou. Entre ses cornes lyriformes (noires), disque solaire (rouge) que surmontent deux plumes d'autruche dont barbes et contours sont soulignés en rouge comme, du reste, ceux du corps du bovidé. Au-dessus de la déesse, plane un disque solaire ailé, sous lequel figure la fin de sa titulature. Texte partiel donnant son nom et ses titres : \(\frac{1}{2} \) \(\frac

- (i) Peut-être s'agissait-il de Selket, si l'on se refère au parallèle que fournit la tombe voisine n° 71 de Bent-Anat (chambre du sarcophage, moitié ouest de la paroi sud).
- (2) Comme la plus grande partie du décor, la vache Hathor avait été oblitérée, à l'époque copte, par un épais enduit qui présentait, à cet endroit,

une couleur rouge.

(3) Epithètes que l'on retrouve, à propos de Maât, dans la tombe n° 40 (salle latérale) de la nécropole : A Walt of the latérale of la mécropole : A Walt of the latérale of la mécropole : A Walt of the latérale of la mécropole : A Walt of latérale of latérale of la mécropole : A Walt of latérale of latéra

Devant elle, est dressé un guéridon sur lequel prennent place une aiguière-nmś·t jaune (contours de la panse et vignette rehaussés de rouge) et une gerbe de lotus, dont l'ombelle est tournée vers le mufle de la vache.

SCÈNE 2 — Paroi est : la princesse en adoration devant deux des fils d'Horus (Pl. XX, A).

Qebehsenouf —, dans la même attitude que la divinité précédente, est emmailloté dans un suaire de couleur rouge, sans ruban. Les vestiges de la perruque et de l'uraeus suggèrent une coiffure identique à celle de Ḥapy, bien que le dieu soit ici hiéracocéphale (trace du bec encore visible). Devant lui : - \ \frac{1}{1} \leftarrow \leftarrow

Scène 3 — Paroi est : la princesse seule, en adoration (Pl. XX, A; XXI, B).

(1) En raison de son sens de lecture, la formule de cette colonne ne se rattache pas à la princesse, mais à Qebehsenouf (scène 2). Dans la scène 7,

on observera le même type de souhaits derrière Douamoutef : cf. infra, p. 219.

Scène 4 — Paroi nord, côté est : Anubis conduisant la princesse auprès de Maât et de Thoth (Pl. XX, B).

La princesse — ne présente aucune caractéristique particulière. Seule, son attitude a été quelque peu modifiée, en raison du thème ici retenu. Devant elle, et au-dessus de sa tête :

Faisant face à Maât, l'image de Thoth — est détruite dans sa quasi totalité, à l'exception du croissant et du disque lunaires (jaunes cernés de rouge) qui surmontent la tête de la divinité. A côté de ces rares vestiges : \(\frac{1}{2} \frac{2}{3} \frac{1}{3} \frac{1}{3

Scène 5 — Paroi sud, côté ouest : la princesse en adoration (?) devant le dieu Noun (Pl. XXII, A).

Les faibles traces qui subsistent du décor, suggèrent que la scène faisait vraisemblablement pendant à celle figurée sur la moitié est de la même paroi (cf. supra, p. 215).

Sur le sens de $wd^3(w) = «$ sans faute », cf. Seeber, Untersuchungen zur Darstellung des Totengerichts im Alten Aegypten, p. III f; L. Habachi, Le tombeau de Nay, p. 18 (j).

⁽¹⁾ Pour un texte parallèle, mieux conservé, voir la scène 2 de la chambre [G] : *infra*, p. 224.

⁽²⁾ Après son jugement en présence de Maât, la princesse est déclarée « sans faute » par Thoth.

La princesse — dont il ne reste qu'un fragment de la robe, n'est identifiable que par le début de sa titulature encore lisible devant elle : - | ** «La Fille du Roi [...]».

Scène 6 — Paroi sud (côté ouest) et paroi ouest : la princesse en adoration devant Isis et Nephthys (?) (Pl. XXII, A-B).

Scène 7 — Paroi ouest : la princesse en adoration devant deux autres fils d'Horus (Pl. XXII, B).

(2) Plusieurs parallèles viennent à l'appui de la lecture s3t nswt...n hmt nswt wrt. Cf. GLR III.

Scène 8 — Paroi ouest et paroi nord (côté ouest) : la princesse faisant une offrande à Anubis et à Meret-seger (Pl. XXII, B; XXIII, A).

Représentée à l'extrémité de la paroi ouest dans une attitude d'adoration, la princesse

accomplit une offrande pour Anubis et Meret-seger figurés sur le mur nord. Entre
elle et ces deux divinités, s'entasse une profusion de mets variés (cuissot de bovidé, canard,
pains, corbeilles de fruits) que surmonte un « bouquet monté ». Au-dessus des victuailles
et devant l'image de la princesse :

FOND JAUNE

WOffrande de toute chose bonne et douce, consistant en pains, bière, viandes et volailles, de toute chose belle et douce, de la part de
(litt. = « par la main de ») la Fille du Roi, engendrée par lui, [lacunes] ... [auprès du]
seigneur de l'éternité ».

A côté de lui, Meret-seger (chairs jaunes) —, également assise, esquisse des deux mains un geste de protection. Figurée avec une tête de cobra, la déesse est coiffée d'une

Pays, la souveraine de Haute et de Basse Egypte, Nebet-taouy ... »; GLR III, p. 85, H (titulature de Khaemouset, fils de Ramsès II):

1986

Khaemouaset »; GLR III, p. 17381 (titulature d'Isis, femme de Ramsès III) :

Royale Isis v.f.s., du Roi Ousermaâtrê Meriamon, v.f.s.! ».

32

LE DÉCOR DE LA PORTE [D].

Le montant intérieur gauche de la porte, ne comprend qu'une colonne de texte — en partie modelé dans la $m\bar{u}na$, et en partie simplement peint —, bordée de deux longs sceptres-w3s verts, à chacun desquels est suspendu un signe-'nh de même couleur.

« Dit par (2) l'Osiris, la Fille du Roi, engendrée par lui, justifiée » (cf. Pl. XXIV, B).

Plus élaboré, le décor qui couvre l'espace du montant droit, représente Isis (visage jaune) — et Nephthys (visage vert) — se faisant face. Debout, les deux déesses sont enveloppées dans une gaine momiforme blanche (pour Nephthys) et jaune (pour Isis), autour de laquelle s'enroule, à hauteur de la poitrine, un large ruban rose et rouge noué sur le côté. Parées chacune d'un gorgerin à plusieurs rangs, elles portent aussi la même coiffe de fine étoffe blanche (pour Isis) et jaune (pour Nephthys), froncée dans le bas,

(1) Litt. = « la nécropole est dans sa main ». Comprendre m drt f dans le sens de : « sous son autorité ». Cf. Meeks, ALex. I, 450.

(2) Ce sens est préférable ici, à celui de la préposition *jn* « de la part de ». Voir Meeks, *ALex*. I, 11.

et maintenue par un bandeau frontal rouge. Cette coiffe qui, tout en cachant la chevelure, laisse les oreilles dégagées, se termine par une bande de tissu nouée sous la nuque et pendant dans le dos. Au-dessus de leur tête, se trouve l'idéogramme de leur nom respectif. Devant Isis: $\frac{1}{2}$ \(\text{Dit par Isis, dame du ciel} \) \(\text{Devant Nephthys:} \) \(\text{Dit par Nephthys, dame du Double Pays} \) \(\text{Pl. XXIV, A).} \)

Entre les deux déesses, a été dressé un guéridon sur lequel repose une aiguière-nmś·t dominée par deux fleurs de lotus : l'une des ombelles est tournée vers Isis, l'autre vers Nephthys. Du plateau de la sellette, pend une guirlande florale.

LE DÉCOR DE L'ANNEXE LATÉRALE [E]

Contrairement aux deux autres pièces de la sépulture, le décor de l'annexe [E] n'a pas été recouvert de boue à l'époque copte. Les scènes, aux couleurs encore fort vives n'en ont cependant pas moins subi quelques outrages. Dans le but probable d'annihiler le pouvoir magique qu'étaient censées dispenser ces représentations jugées « païennes », ce sont surtout le visage et le corps des divinités qui ont été mutilés par les ermites qui occupèrent la tombe.

Scène 1 — Paroi sud : Qebeḥsenouf et Ḥapy protègent un coffre à canopes, devant lequel est couché Anubis sous forme de chien (Pl. XXV, B).

Emmaillotées dans une gaine momiforme, les deux divinités se présentent ici comme Nephthys et Isis. A visage humain, Ḥapy (suaire blanc) — et Qebeḥsenouf (suaire jaune) — sont coiffés d'une perruque noire et pourvus d'une barbe osirienne (visible uniquement pour Ḥapy, car Qebeḥsenouf est défiguré). Au-dessus de Qebeḥsenouf : — [] [] . Devant Ḥapy : [] [] (Ḥapy, le grand dieu ».

Entre les deux divinités, prend place un grand coffre à canopes, à toit bombé. Pour préciser qu'il était en bois, l'artiste a pris soin de reproduire sur le couvercle, les nervures du végétal. Sur le coffre lui-même, à l'extrémité droite : Fille du Roi [...] ». A l'extrémité gauche, un large éclat a fait disparaître l'inscription, mais les vestiges qui subsistent $\frac{1}{2}$ BLANC, laissent cependant supposer qu'elle reprenait les mêmes termes que celle de droite.

Au pied du coffre, sur un traîneau, est couché le chien noir d'Anubis. Paré d'un collier (jaune à bandes rouges) et d'une écharpe (rouge) autour du cou, son museau pointe vers le mur est de la salle. Entre ses pattes postérieures, est fiché un sceptre-nh3nh3. Audessus du dieu : $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2$

32.

Scène 2 — Paroi nord: Imset et Douamoutef protègent un coffre à canopes, devant lequel est couché Anubis sous forme de chien (Pl. XXV, A).

Disposé symétriquement par rapport à la scène 1, il faut ne voir, sans doute, dans le décor de la paroi nord, qu'une face différente du coffre déjà décrit, mais placée, cette fois, sous la protection des deux autres fils d'Horus: Douamoutef (suaire jaune) -(visage humain aux chairs rouges), et Imset (suaire blanc) -- (défiguré). Devant Douamoutef: | * * Douamoutef, le grand dieu ». Au-dessus et derrière Imset: ← ☐] | « Imset, le grand dieu ».

Comme pour le coffre évoqué sur la paroi nord, nous retrouvons ici une même disposition des textes.

Devant le réceptacle, est couché le chien d'Anubis, la tête endommagée. Il présente les mêmes particularités que celles relevées pour son image figurée sur la paroi opposée, mais tout porte à croire que nous avons là un dédoublement de l'animal, comme cela paraît bien être le cas également pour le coffre à canopes lui-même. Au-dessus du dieu : | Line | The parallel of the

Scène 3 — Paroi est : la déesse Nout, flanquée d'un pilier-dd et d'un nœud-tyt (Pl. XXIII, B).

Debout, au centre du tableau, l'image de Nout a été sérieusement détériorée. La tête tournée vers la droite -, la déesse portait une coiffe, du même type que celle d'Isis et munis d'ailes, sont représentés, à chaque extrémité de la paroi, un pilier- $\underline{d}d$ (à droite) et un tous les pays ». Entre le pilier-dd et le corps de Nout :

«L'Osiris, la Fille du Roi, engendrée par lui, son aimée, () justifiée ».

(1) Sous-entendu: « de la princesse ».

Partielle, une autre inscription est également tracée entre le nœud-tyt et la déesse : $\frac{1}{1}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{$

LE DÉCOR DE LA PORTE [F]

Le décor de l'encadrement extérieur de la porte [F] devait être analogue à celui de la porte [D] (cf. supra, p. 220). Le seul vestige qui en subsiste est visible à l'extrémité gauche du linteau : -

Les deux embrasures sont occupées par la représentation partielle de deux déesses-cobras, dont les noms ont disparu. Néanmoins, en fonction des nombreux parallèles connus, nous pouvons rétablir leur identité : il s'agit de Ouadjet dans l'embrasure droite, coiffée de la couronne rouge, et de Nekhbet, dans l'embrasure gauche, portant l'if (mitre blanche à plumes jaunes).

Derrière la seconde : \(\rightarrow \) \(\limin \) \(\

Par leur position respective, ces deux divinités indiquent l'orientation religieuse de la sépulture (cf. fig. 3).

LE DÉCOR DE LA CHAMBRE [G]

Scène 1 — Paroi est : Anubis couché sur un édicule en forme de chapelle.

Le dieu se présente sous l'aspect d'un chien noir (collier jaune et écharpe rouge autour du cou), dans une attitude similaire à celle qui caractérisait le décor des embrasures de la porte [D]. Devant l'animal, est placée une sellette sur laquelle se trouvent une aiguière- $nm \cdot t$ et un bouquet de lotus. De part et d'autre de ce support, se dresse un végétal (salade?).

Au-dessus du dieu : $\frac{1}{2}$ \frac

(f. Urk IV, 15 (2), 223 (10). Une autre lecture pourrait être cependant retenue ici, si l'on accorde à le sens de « durée » (cf. Meeks, ALex. I, 2).

La traduction en serait alors : « que soit durable son ka (humain) ainsi que son ka (divin) éternelle-lement!».

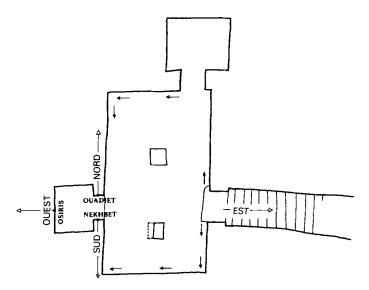


Fig. 3. — Orientation religieuse de la tombe nº 73, et situation — de la princesse dans les scènes.

[] [] (Dit par Anubis, l'embaumeur, grand dieu, seigneur de l'éternité, qui a créé l'éternité, dans la main duquel est la nécropole : qu'il soit donné [pour toi] un caveau dans la Terre sainte (= « la Nécropole »)!».

Scène 2 — Paroi ouest : Anubis couché sur un édicule en forme de chapelle.

Scène 3 - Paroi nord: Osiris siégeant entre Isis et Nephthys.

A l'état de vestiges, la scène qui occupe la paroi du fond de la chambre [G], comprend trois personnages. Au centre, se tient Osiris, assis, enveloppé dans un suaire blanc. Il ne reste de son image qu'une partie du bras au-dessus de laquelle sont visibles les lanières

(jaunes) du sceptre- nh^3h^3 . A côté du dieu, prend place la nébride, dont juste l'extrémité supérieure est conservée. Derrière Osiris, épithète incomplète : $\frac{1}{2}$

* *

Parvenant au terme de cette étude dans laquelle a été regroupée toute la documentation jusqu'à présent connue sur Honout-taouy, il nous reste à souligner quelques remarques qui constitueront, en somme, une conclusion à nos recherches.

Fille de Ramsès II et de Nofretari, Ḥenout-taouy semble bien être née tôt dans le règne. Le rang qu'elle occupe effectivement dans les processions que nous avons examinées, le suggère. Si l'on doit accorder une réelle valeur chronologique à ces listes, nous pourrions même avancer qu'elle fut vraisemblablement la septième fille du souverain (1).

Sœur cadette de Merytamon qui devint plus tard « Grande Epouse du Roi », Ḥenouttaouy, contrairement à cette dernière, ne porta jamais d'autres titres que celui de « Fille du Roi ». Peut-être, faut-il voir là un indice qui laisserait supposer que la princesse mourut relativement jeune, et en tout cas, avant d'avoir pu être admise au rang des épouses ou grandes épouses royales. Le fait, par exemple, que ce soit aussi ce seul titre qui apparaisse dans les titulatures mentionnées dans la tombe n° 73 de la Vallée des Reines, pourrait fournir un argument supplémentaire en faveur de cette hypothèse (2).

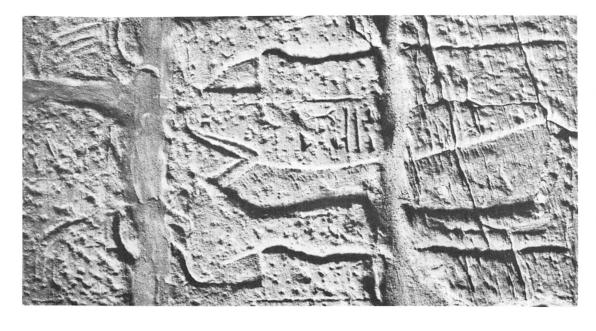
Même si elle ne fut pas initialement prévue pour Ḥenout-taouy, la tombe n° 73 avait bien été préparée d'avance pour recevoir une *princesse* et, qui plus est, *de la famille de Ramsès II*: ce que confirment non seulement le style de son décor pictural, mais encore le choix de son emplacement topographique dans la nécropole.

A la mort de la princesse, la tombe fut personnalisée comme nous le prouve le nom peint dans l'un des cartouches de la première salle : celui-là même qui devait nous autoriser à attribuer définitivement cette sépulture à Henout-taouy.

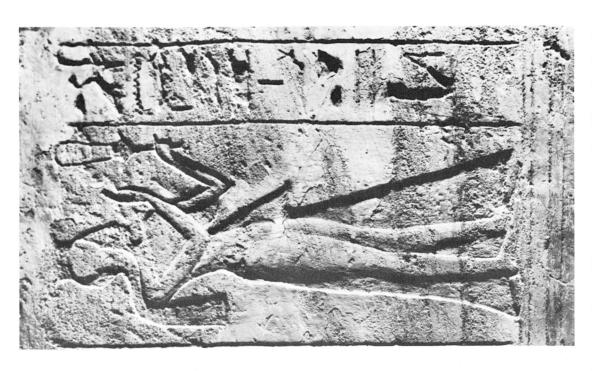
(1) En se fondant sur les processions du grand temple d'Abou-Simbel et de Derr. Dans ce cas. il faudrait accepter aussi que celles de Ouadi es-Sebou'a et d'Abydos ne soient pas d'une exactitude rigoureuse. (2) On sait également que Henout-taouy est mentionnée comme « m8°-hrw » sur l'une de ses statues érigées en façade du petit temple d'Abou-Simbel. Voir cependant supra, n. 3, p. 204.

Profanée sans doute lors des grands pillages qui ont caractérisé la fin de la XX^e dynastie, il convient de signaler, pour terminer, que la sépulture n° 73 a été récupérée à plusieurs reprises. La découverte, lors du déblaiement des salles, de vestiges remontant à diverses époques tardives (Troisième Période Intermédiaire, époque romaine, puis époque copte) fournit, à ce propos, d'intéressants témoignages (1). C'est probablement au cours de ces remplois successifs que furent dispersées les dernières reliques du mobilier funéraire de la princesse, dont nous devions retrouver de rares éléments en dégageant les abords immédiats de la tombe.

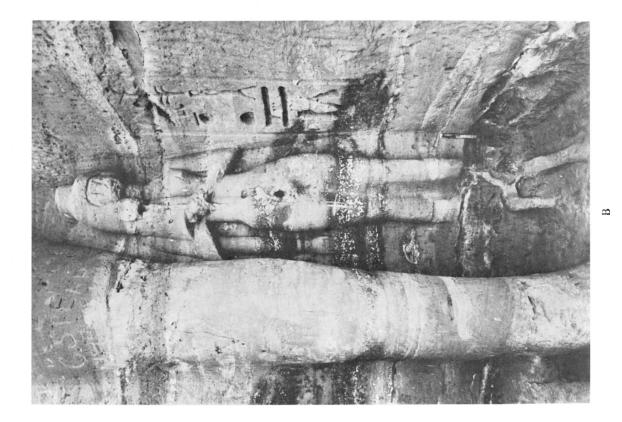
(1) Cf. Leblanc et M. Abdel-Hamid, ASAE 73 (à paraître).



B. – Ḥenout-taouy. Temple de Ouadi es-Sebou'a, soubassement de la paroi est de la cour. (Cl. CEDAE).

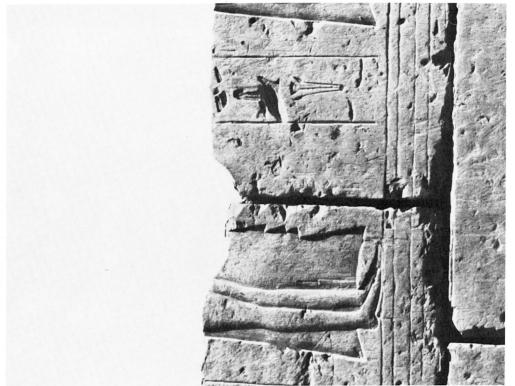


 A. – La princesse Henout-taouy, mur est (moitié nord) de la salle-cour du grand temple d'Abou Simbel. (Cl. CEDAE).





- Statues de la princesse Henout-taouy, en façade du petit temple d'Abou-Simbel. (Cl. CEDAE). A-B.



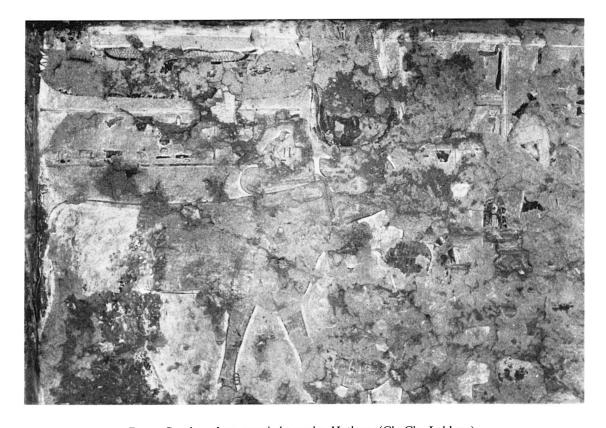
B. – Vestiges présumés de la représentation de Henout-taouy, dans la seconde cour du temple de Sethi I^{er} en Abydos.
 (Cl. Ch. Leblanc).



A. — Henout-taouy. Temple de Derr, soubassement du mur est de la première salle à piliers. (Cl. CEDAE).



A. – Tombe n° 73 de la Vallée des Reines. Salle [C] paroi sud (côté est) : la princesse en adoration devant Noun et une déesse. (Cl. Ch. Leblanc).



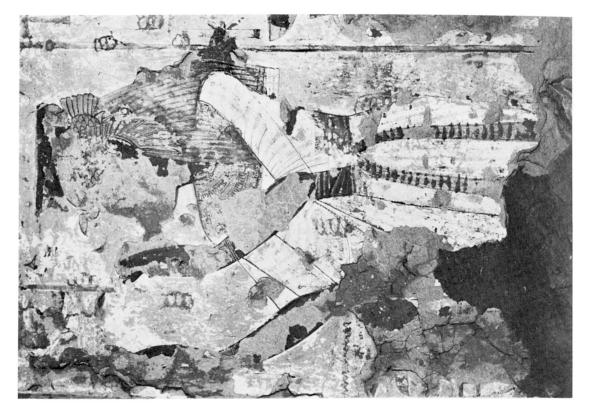
B. - Sur la même paroi, la vache Hathor. (Cl. Ch. Leblanc).



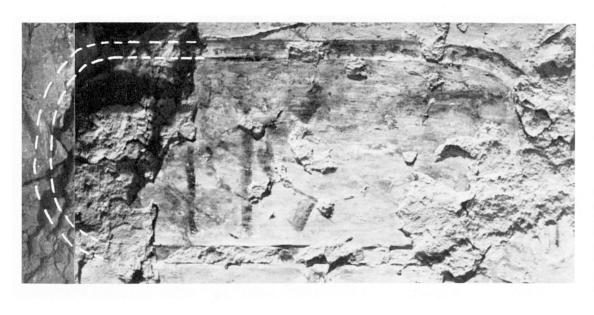
A. – Tombe nº 73 de la Vallée des Reines. Salle [C], paroi est : la princesse en adoration devant Ḥapy et Qebeḥsenouf. (Cl. Ch. Leblanc).



B. - Salle [C], paroi nord (côté est) : Anubis conduisant la princesse auprès de Maât et de Thoth. (Cl. F. Bellay).



B. - Salle [C], paroi est: la princesse seule, en adoration. (Cl. Ch. Leblanc).



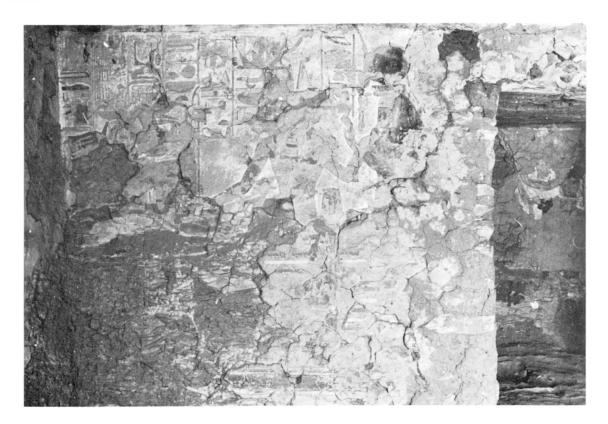
A. – Salle [C]. Détail du cartouche au nom de Ḥenout-taouy. (Cl. Ch. Leblanc).



A. — Salle [C], paroi sud (côté ouest) : la princesse en adoration (?) devant le dieu Noun. (Cl. F. Bellay).



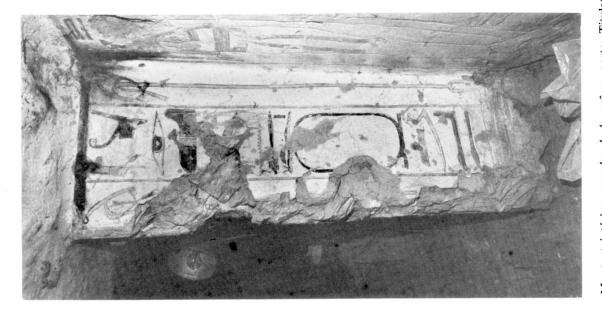
B. — Salle [C], paroi ouest: Adoration faite à Isis et Nephthys (?), puis à Imset et Douamoutef. (Cl. F. Bellay).



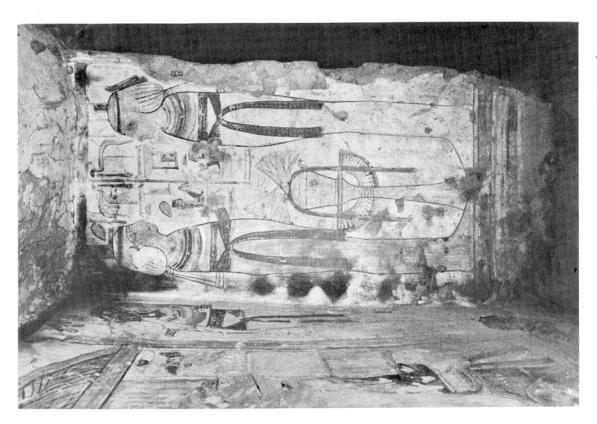
A. – Salle [C], paroi nord (côté ouest) : l'offrande accomplie pour Anubis et Meret-seger. (Cl. M. Kurz).



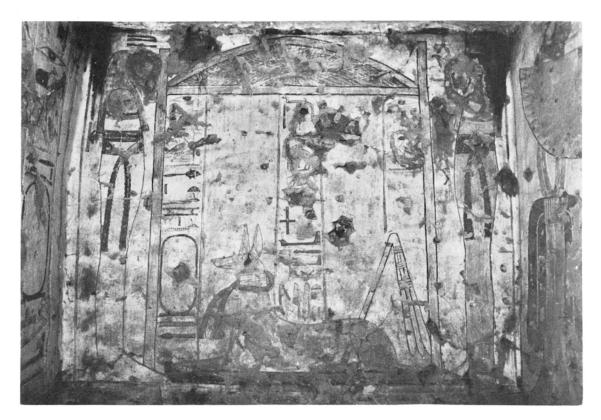
B. — Annexe latérale [E], paroi est : Nout, flanquée d'un pilier- $\underline{d}d$ et d'un nœud-tyt. (Cl. Ch. Leblanc).



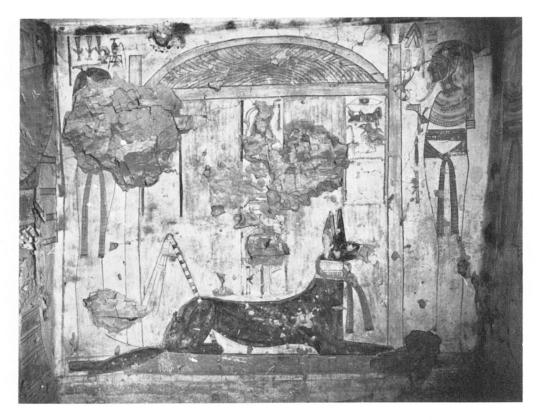
B. – Montant intérieur gauche de la même porte. Titulature de la princesse. (Cl. Ch. Leblanc).



 A. – Montant intérieur droit de la porte [D]. Isis faisant face à Nephthys. (Cl. Ch. Leblanc).



A. — Annexe latérale [E], paroi nord : Imset et Douamoutef protégeant le coffre à canopes. (Cl. F. Bellay).



B. — Même salle, paroi sud : Qebeḥsenouf et Ḥapy protégeant le coffre à canopes. (Cl. F. Bellay).